

## Diplôme de licencié en droit.

**Numéro d'inventaire** : 1979.27528

**Auteur(s)** : Julien d' Acquin

**Type de document** : diplôme

**Éditeur** : non renseigné (Paris)

**Période de création** : 1er quart 19e siècle

**Date de création** : 1808

**Description** : Feuille de parchemin, salie au verso. Texte imprimé avec mentions manuscrites et timbres à l'encre noire. Inscription manuscrite au verso.

**Mesures** : hauteur : 204 mm ; largeur : 320 mm

**Notes** : Diplôme de licencié en droit délivré à Julien d'Acquin par l'Ecole de droit de Paris le 8 août 1808, à l'issue des deux examens et de l'acte public soutenus les 23 février, 8 avril et 5 août de la même année. Au verso, le visa du procureur général impérial près la cour d'appel de Paris daté du 7 décembre 1808, sans doute pour la prestation du serment d'avocat.

**Mots-clés** : Diplômes universitaires

Droit et sciences économiques

**Filière** : Université

**Niveau** : Supérieur

**Nom de la commune** : Paris

**Nom du département** : Paris

**Autres descriptions** : Langue : Français

Nombre de pages : 1

**Lieux** : Paris, Paris

ÉCOLE DE DROIT  
DE PARIS.

DIPLÔME  
DE LICENCIÉ.



Nous Directeur et Professeurs de l'École de Droit de Paris, en exécution de la loi du 22 ventôse an XII;

Vu le Diplôme de Bachelier délivré le *vingt février mil huit cent huit* par l'École de Droit de Paris au sieur *Julien Sacquin* né à *Montreuil-sur-mer* département d'*arrondissement de Calais* le *16 février 1866*.

Vu en outre le relevé des registres de l'École de Droit de Paris constatant que ledit sieur *Sacquin* a pris quatre inscriptions dans ladite École

Vu les certificats délivrés par les Professeurs de ladite École, constatant que ledit sieur *Sacquin* a suivi leurs cours avec exactitude pendant le tems desdites inscriptions;

Vu enfin le résultat du scrutin sur les deux examens et l'acte public général soutenus par lui les *vingt-trois février, huit avril et cinq août mil huit cent huit*.

Lui avons, aux termes de l'article IX de la loi, délivré le présent Diplôme de Licencié, signé de nous, contre-signé du Secrétaire général, et muni du sceau de l'École.

Donné à l'École de Droit de Paris, le *huit août mil huit cent huit*.

*Richelieu*  
Directeur

*Pigeau*

*Derbodez*

Vu par nous Inspecteur général  
des Ecoles de Droit,

Le Secrétaire général,

En l'absence de l'inspecteur général  
Le *Loze d'Honnour*  
*Millard*

*Robert*